



Bulletin de cotisation 2015

Animal Cross est une association à but non lucratif qui agit pour la protection et la défense de tous les animaux. Elle a pour ambition de promouvoir des méthodes alternatives pour :

- diminuer ou supprimer la souffrance animale causée par l'homme,
- promouvoir une meilleure prise en compte des intérêts des animaux,
- proposer des alternatives crédibles et efficaces.



Animal Cross est une association reconnue d'intérêt général. 66% de vos dons sont déductibles de vos impôts, dans la limite de 20% de vos revenus. Par exemple, si vous faites un don de 30 €, vous pouvez déduire 19,80 € de vos impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé en fin d'année.

OUI, JE VEUX AIDER ANIMAL CROSS DANS SON ACTION POUR SOULAGER LA SOUFFRANCE ANIMALE.

Je règle ma cotisation 2015 pour être :

membre simple, en versant 30 € (15 € pour les étudiants, jeunes de moins de 25 ans ou chômeurs)

ou

membre bienfaiteur, en versant 90 €.

Mon adhésion commence à la date suivante : __/__/____. Elle est valable une année.

Je souhaite faire un don libre :

pour Animal Cross en versant la somme de : €.

Tous les dons, quelle que soit leur importance, sont les bienvenus.

Je joins avec ce bulletin le montant correspondant par chèque à l'ordre de Animal Cross ou je paie par carte bancaire sur le site www.animal-cross.org

Je souhaite être actif dans le cadre de l'association (réunions, stands, pétitions, événements...).

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

E-MAIL :

Renvoyez ce coupon à l'adresse suivante :

Association animal cross - BP 55 - 4 rue Charles de Gaulle - 64110 La Poste Jurançon

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant. Ces informations ne seront pas transmises à des tiers.